L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux, No. ... rue de Chartres.

DIMANCHE MATIN, 16 MAI.

Le futur Sénat français.

Voici un fort intéressant travail, puisé aux sources officielles, et qui permettra à nos lecteurs de se rendre exactement compte des conditions d'application de la loi constitutionnelle du 25 février 1875, relative à l'organisation du Sénat.

Les deux départements du Nord et de la Seine sont les seuls, on le sait, qui aient le droit d'élire chacun 5 sénateurs; mais, tandis que le premier, avec une population de 1 million 447,764 habitants, comptera 822 électeurs du Sénat, c'est-à-dire nommera 1 sénateur pour 289,552 habitants et 164 électeurs, le second, avec une population de 2,220,060 habitants, ne comptera que 221 électeurs sénatoriaux, c'est-à-dire nommera 1 sénateur pour 444,012 habitants et 44 électeurs.

Les départements de la Seine-Inférieure, du Pas-de-Calais, de la Gironde, du Rhône, du Finistère et des Côtes-du-Nord éliront chacun 4 sénateurs; mais, dans le Rhône, il y aura 1 sénateur par 83 électeurs, tandis que dans la Seine-Inférieure il y en aura 1 seulement par 219 électeurs, dans le Pas-de-Calais 1 par 254 électeurs, dans la Gironde 1 par 169, dans le Finistère 1 par 97 et dans les Côtes-du-Nord 1 par 194.

27 départements éliront chacun 3 sénateurs. Dans la Loire Inférieure il y aura 1 sénateur par 109 électeurs; dans l'Ille-et-Vilaine, 1 par 154 électeurs; dans l'Isère, 1 par 280 électeurs; dans les Bouches-du-Rhône, 1 par 53 électeurs; dans l'Aisne, 1 par 310 électeurs; dans la Loire, 1 par 132 électeurs; dans la Dordogne, 1 par 229 électeurs; dans la Haute Garonne, 1 par 225 électeurs; dans la Charente-Inférieure, 1 par 194 électeurs; dans le Calvados, 1 par 288 électeurs; dans l'Hérault, 1 par 141 électeurs; dans les Basses-Pyrénées, 1 par 218 électeurs; dans le Gard, 1 par 144 électeurs; dans l'Aveyron, 1 par 128 électeurs; dans l'Allier, 1 par 129 électeurs; dans Saône-et-Loire, 1 par 233 électeurs; dans Seine-et-Oise, 1 par 262 électeurs; dans le Puy-de-Dôme, 1 par 190 électeurs; dans la Somme, 1 par 312 électeurs; dans la Manche, 1 par 250 électeurs; dans Maine-et-Loire, 1 par 156 électeurs; dans le Morbihan, 1 par 111 électeurs; dans la Sarthe, 1 par 155 électeurs; dans la Vendée, 1 par 122 électeurs; dans l'Orne, 1 par 138 électeurs; dans l'Oise, 1 par 261 électeurs; et dans les Vosges, 1 par 206 électeurs.

Tous les autres départements nomment, on le sait, chacun 2 sénateurs.

Voici le nombre des électeurs au Sénat qui existent dans les collèges de ces différents départements:

L'Ain compte 541 électeurs; les Basses-Alpes, 329; les Hautes-Alpes, 287; les Alpes-Maritimes, 208; l'Ardèche, 409; les Ardennes, 583; l'Ariége, 388; l'Aube, 522; l'Aude, 512; le Cantal, 338; le Cher, 337; la Corrèze, 353; la Corse, 497; la Côte-d'Or, 803; la Creuse, 330; le Doubs, 786; la Drôme, 442; l'Eure, 791; l'Eure-et-Loir, 492; le Gers, 545; l'Indre, 309; l'Indre-et-Loire, 340; le Jura, 660; les Landes, 395; le Loir-et-Cher, 354; la Haute-Loire, 328; le Loiret, 428; le Lot, 386; le Lot-et-Garonne, 397; la Lozère, 249; la Marne, 751; la Haute-Marne, 612; la Mayenne, 328; la Meurthe-et-Moselle, 670; la Meuse, 657; la Nièvre, 381; les Hautes-Pyrénées, 541; les Pyrénées-Orientales, 271; la Haute-Saône, 646; la Savoie, 403; la Haute-Savoie, 853; Seine-et-Marne, 610; les Deux-Sèvres, 431; le Tarn, 400; le Tarn-et-Garonne, 251; le Var, 308; Vaucluse, 213; la Vienne, 380; la Haute-Vienne, 273; et l'Yonne, 577.

Le territoire de Belfort: les 3 départements de l'Algérie, les 4 colonies de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Réunion et des Indes françaises éliront chacun 1 sénateur: mais tandis que ce sénateur sera élu à Alger par 63 électeurs, le collège électoral d'Oran ne comprendra que 72 membres; celui de Constantine, 74; celui de la Martinique, 51; celui de la Guadeloupe, 58, et celui de la Réunion, 49.

On sait que dans l'Inde française les membres du conseil colonial ou des conseils locaux sont substitués aux conseillers généraux, aux conseillers d'arrondissement et aux délégués des conseils municipaux. Le collège électoral de l'Inde française se composera, par suite, d'un député, des membres du conseil colonial qui comprend le gouverneur, l'ordonnateur, le procureur général, le chef du service à Karikal, 1 des chefs de service des autres établissements secondaires, de 7 membres élus et des membres des conseils locaux au nombre de 29; soit, au total, 52 électeurs.

Ce sont les collèges électoraux de la Seine, du Nord, de la Seine-Inférieure, du Pas-de-Calais, de la Gironde, du Rhône, des Bouches-du-Rhône, de Saône-et-Loire, de la Somme, de Seine-et-Oise, du Puy-de-Dôme, de la Manche, de Maine-et-Loire, de la Loire-Inférieure, de la Loire, de l'Isère, de l'Ille-et-Vilaine, du Finistère, des Côtes du Nord et de l'Aisne dans lesquels les députés sont le plus nombreux.

L'élément des conseillers généraux est principalement représenté dans les collèges électoraux de la Seine, du Nord, du Puy-de-Dôme, de la Corse, de la Gironde, de la Seine-Inférieure, de la Somme, de Saône-et-Loire, des Basses-Pyrénées, de la Loire-Inférieure, de la Dordogne, du Gard, des Côtes du Nord et de la Charente Inférieure.

Les conseillers d'arrondissement sont particulièrement nombreux dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de Seine-et-Oise, de la Vienne, de Seine-et-Marne, des Basses-Pyrénées, de la Marne, de la Manche, de la Loire-Inférieure, de l'Ille-et-Vilaine, de l'Aisne et de l'Aveyron.

Les départements qui compteront le plus grand nombre de délégués élus par les conseils municipaux sont le Pas-de-Calais, qui ne renferme pas moins de 1,018 communes; la Somme, qui en possède 836; l'Aisne, qui en compte 832; la Seine-Inférieure, 679; le Nord, 822; et le Calvados, 865.

Ceux, au contraire, dont les conseils municipaux nommeront le moins grand nombre de délégués sont les départements de la Seine, qui n'a que 72 communes; du Haut-Rhin, qui n'en renferme que 106; du Var, qui n'en possède que 145; de Vaucluse, qui n'en compte, ainsi que l'Ardèche, que 150, et des Bouches-du-Rhône, qui n'en contient que 108.

Dans les collèges électoraux du Haut-Rhin, d'Alger, d'Oran, de Constantine, de la Réunion et des Antilles, l'élément des conseils d'arrondissement ne sera point représenté.

Dans les collèges électoraux de la Seine, de la Martinique et de la Réunion, les députés et les conseillers généraux seront en majorité; dans tous les autres collèges, cette majorité appartiendra aux délégués des conseils municipaux.

Enfin, nous ajouterons, en terminant, que le nombre officiel des électeurs aux 225 sièges sénatoriaux dont l'Assemblée nationale ne s'est pas réservé la nomination s'élèvera, pour la France entière et ses colonies, à 43,567, dont 736 députés, 3,081 conseillers généraux, 3,529 conseillers d'arrondissement et 35,217 délégués élus par les conseils municipaux.

(Journal des Débats.)

UNE LETTRE DU GÉNÉRAL CHANZY.—On lit dans le *Journal Officiel*:

Nous recevons de M. le président de la commission d'enquête sur les actes du gouvernement de la Défense nationale, communication d'une lettre de M. le général Chanzy:

"Alger, le 3 avril 1875.

"Monsieur le ministre,

"C'est avec la plus vive indignation que je viens de lire dans l'enquête sur les actes du gouvernement de la Défense nationale en ce qui concerne l'Algérie (rapport de M. de La Sicotière), les passages de la déposition de M. du Bouzet, dans lesquels il insulte l'autorité militaire, tout un corps d'officiers, et par suite l'armée, dans un langage des plus violents et des plus grossiers. S'il n'y avait dans les appréciations auxquelles se livre l'ex-commissaire extraordinaire, que les inexactitudes et les injures qu'il croit utile d'employer pour expliquer les faits à sa façon et le rôle qu'il a joué à son profit, elles ne mériteraient que le dédain. Il y a plus: elles contiennent une accusation nettement formulée de trahison et de concussion dirigée contre des officiers qui sont dans l'armée, aussi bien en France qu'en Algérie, et dont la plupart sont encore chargés des fonctions qui leur ont valu ces outrages.

"Comme gouverneur général de l'Algérie, ayant le droit de faire respecter ceux qui se vouent avec tant d'abnégation aux intérêts de ce pays, jaloux de sauvegarder la dignité des officiers auxquels j'ai l'honneur de commander, je proteste énergiquement contre les diffamations de M. du Bouzet; je demande à l'Assemblée Nationale de venger ceux qui en sont les victimes, par un acte ostensible, et je réclame l'insertion de cette lettre à la suite du rapport de la commission.

"Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'expression de mon respectueux dévouement.

"*Le gouverneur général civil de l'Algérie, commandant en chef les forces de terre et de mer,*

"Général CHANZY."

—On écrit de Vienne:

L'Autriche n'étant pas comprise parmi les Etats qui ont garanti la neutralité de la Belgique, n'a pas reçu communication officielle de la première note allemande, et, par conséquent, n'a pas eu à se prononcer dans la question du côté de l'Allemagne, en même temps qu'elle a dû garder du côté de la Belgique une attitude d'autant plus réservée.

L'entente des trois empereurs porte sur le maintien de la paix, sans doute sur les bases du *statu quo*, mais ne saurait impliquer la coopération de l'Autriche avec l'Allemagne dans les complications que pourraient faire naître les modifications territoriales résultant de la guerre de 1870. On nie qu'il y ait eu aucuns pourparlers à ce sujet, entre l'Autriche et les deux autres pouvoirs.

—Un américain vient d'inventer une scie d'un genre nouveau, fondé sur l'emploi de l'électricité. Il a substitué à la scie ordinaire un fil de platine que chauffe à blanc un courant électrique. Ce fil, auquel est imprimé un mouvement rapide de va-et-vient, pénètre dans les bois les plus durs, et sa faible épaisseur permet de donner aux pièces à débiter ...

UNE PROPOSITION PERFIDE.—Nous lisons dans le *Journal du Hâvre*:

Tant de sollicitude pour les intérêts de la Belgique, de la part des organes ordinaires de M. de Bismark, ce n'est pas naturel. Quel est donc ce mystère? Le *Nouvelliste de Dresde* va, peut-être, nous l'apprendre:

Si les Belges, dit-il, sont à ce point fous de la France, si Bruxelles veut à tout prix devenir un faubourg de Paris, nous devons nous rappeler, en Allemagne, que "les Français ont déclaré qu'ils renonceraient à reconquérir l'Alsace, s'ils obtenaient la Belgique en compensation." Il faudrait, en pareil cas, laisser au Luxembourg et au Limbourg la faculté de se réunir à la famille germanique, et tout le monde serait content. La Belgique serait débarassée du fardeau de son indépendance; la France oublierait l'Alsace-Lorraine, et l'Allemagne s'arrondirait.... et les Français et les Allemands vivraient en paix les uns avec les autres.

"Voulez-vous la Belgique? — Elle est à prendre. — En échange, donnez-nous le Luxembourg et le Limbourg. Tout le monde sera content." Voilà la moralité de cette comédie germanique.

—Hier, à la Sorbonne, a eu lieu l'ouverture des boîtes dans lesquelles se trouvaient les baromètres qui pourront témoigner de la hauteur à laquelle s'est élevé le *Zénith*. MM. Jamin, Hervé-Mangon, de l'Institut; Hureau de Villeneuve, secrétaire de la Société de navigation aérienne; Gaston et Albert Tissandier étaient présents. M. Hureau de Villeneuve a reconnu que les cachets qu'il avait apposés sur les boîtes, au départ du ballon, étaient intacts; on les a donc ouvertes. Les baromètres étaient fort variables; ils contenaient un grand nombre de bulles d'air, et il a été reconnu qu'un simple examen ne pourrait pas donner la hauteur exacte. On disposa donc une machine pneumatique, puis on plaça sous une cloche six baromètres sur huit, deux étant en trop mauvais état. On fit alors le vide pour arriver à déterminer la hauteur, il faut encore continuer les expériences et faire de nombreux calculs; ce n'est que demain qu'on pourra en avoir le résultat. On peut dire néanmoins déjà qu'il est prouvé que le ballon a dépassé l'altitude de 8,500 mètres.

UNE NOUVELLE ASCENSION A GRANDE HAUTEUR.—La Société française de navigation aérienne a déjà reçu 37 projets de physiciens et ingénieurs, lui proposant la solution du problème, insoluble jusqu'ici, de la vie dans les hautes régions de l'atmosphère.

Un seul de ces projets a été mis à l'étude, et sera, si l'expérience qui doit avoir lieu à la Sorbonne est concluante, mis aussitôt à exécution.

Un ingénieur, M. Trouvé, offre à la Société d'entreprendre immédiatement un voyage à des hauteurs de 12 kilomètres et au-dessus, non encore atteintes jusqu'à ce jour, et d'y continuer les curieuses observations si malheureusement interrompues du *Zénith*.

Le système mérite une description sommaire, car il a le double mérite de conjurer à la fois les effets de l'asphyxie et ceux plus funestes encore de la brusque différence de pression qui détermine l'apoplexie pulmonaire.

La nacelle du nouveau *Zénith* sera montée d'un réservoir d'air comprimé qui est calculé de façon à pouvoir entretenir la vie d'un homme sans souffrance pendant quelques heures. Un mètre cube d'air comprimé à cinq atmosphères y suffirait et le poids du gaz, enveloppe comprise, n'excéderait pas 100 kilogrammes.

Lorsque le ballon arrive à une altitude où la respiration devient difficile, le pilote revêt une sorte de scaphandre en caoutchouc qui l'enveloppe des pieds à la tête. Ce scaphandre est tenu en communication avec le réservoir au moyen d'un robinet hermétique, qu'il suffit de tourner pour que l'air arrive au scaphandre.

La pression que supporte le corps humain est désormais constante, puisqu'elle est exercée par la couche d'air qui remplit l'enveloppe du scaphandre.

Un manomètre permet de la régler, tandis qu'un autre indique la quantité exacte d'air que renferme le réservoir à un moment donné. Il n'y a donc plus à redouter le danger des dépressions atmosphériques. D'autre part, la respiration s'effectue avec une régularité parfaite. L'opérateur tient entre les dents l'extrémité de deux tubulures fixées au masque. Lorsqu'il aspire, une soupape s'ouvre et laisse échapper la quantité d'air nécessaire à la respiration. Lorsqu'il expire, c'est une autre soupape qui laisse échapper dans l'atmosphère l'acide carbonique. Jamais les soupapes ne s'ouvrent en même temps. Le vêtement ne gêne aucun mouvement de l'opérateur.

L'inventeur de cet ingénieux appareil doit être soumis, dans quelques jours, aux expériences de la chambre de fer de la Sorbonne, dans laquelle on fait le vide à l'aide de la machine pneumatique. Il prétend qu'il y supportera impunément, à l'aide de son appareil, des dépressions barométriques indiquant une hauteur minimum de 15,000 mètres.

Nous lisons dans un autre journal:

On annonce que MM. Durouf et W. de Fonvielle se proposent de faire, dimanche prochain, une ascension aérostatique ayant pour but l'étude des conditions indispensables à l'exécution des voyages en haute région.

Ils emporteront divers appareils nouveaux, et feront, sur un certain nombre d'animaux, des expériences relatives soit à l'influence de la raréfaction de l'air, soit à l'action du gaz plus ou moins dilaté.

Trois personnes prendront place dans la nacelle. MM. Durouf et W. de Fonvielle auront pour compagnon de voyage un correspondant du *Times*, M. Mariotte, qui leur a demandé d'assister à leurs expériences et de partager leurs périls.

—On écrit de Nîmes à l'*Union nationale*:

"Vous avez déjà annoncé à vos lecteurs que Sivel, l'une des victimes du *Zénith*, était né dans le département du Gard, à Piguet, petite commune du canton de Sauve.

"Mais ce que personne n'a encore dit, c'est qu'une espèce de fatalité semble peser sur la famille Sivel, dont plusieurs membres ont eu des morts violentes.

"Ainsi, le bisaïeul de Sivel succomba à la suite d'un autre accident du même genre, mais arrivé dans des circonstances vraiment terribles, que le grand'père de Sivel mourut.

"Il chassait le lapin au furet, dans les environs de Piguet, et venait d'introduire le mammifère dans le terrier, lorsque, par suite d'un éboulement, un rocher qui surplombait le terrier tomba sur lui et l'écrasa.

"On ne découvrit le cadavre de Sivel que quelques jours après l'accident. Détail horrible, la tête avait été presque dévorée par le furet, que l'éboulement avait retenu prisonnier dans le terrier.

"On connaît la fin du pauvre Sivel, mort sur le *Zénith*, à l'altitude de 10,000 mètres. Ces trois morts, dans la même famille, ne sont-elles pas une chose extraordinaire?"

—Un drame de feu Victor Séjour, *Cromwell*, vient de donner lieu à des désordres à Paris. Nous lisons dans un journal:

A la suite des scènes de désordre qui ont eu lieu samedi soir au théâtre du Châtelet pendant la première représentation de *Cromwell*, M. le gouverneur de Paris a suspendu les représentations de cette pièce jusqu'à nouvel avis.

Voici le passage qui a excité au Châtelet les bravos des uns, les sifflets des autres.

Il y avait dans le manuscrit soumis à la censure et récité à la répétition générale, le passage que voici:

"C'est que, vois-tu bien, disait le protecteur à sa fille Francine, Cromwell est la sauvegarde de l'Angleterre. Ils ne me haïssent tant que parce qu'ils savent bien que je me dresserai toujours comme un obstacle, protégeant contre leur ambition effrénée cette riche proie qu'ils convoitent.

"Je l'ai arrachée de leurs mains, ruinée, meurtrie, ensanglantée, mourante, et maintenant que, grâce à moi, elle a guéri ses plaies, repris ses forces, qu'elle est devenue plus grande, plus belle, plus riche que jamais, les voilà qui, de nouveau, s'approchent en rampant dans l'ombre.... ces *misérables altérés* jusqu'à la rage du généreux sang de l'Angleterre...."

Taillade a ajouté "royalistes" au mot "misérables", et il a dit: ces misérables royalistes altérés, etc., etc.

Mais il prétend que c'est sans aucune intention politique et seulement parce qu'il était dans le feu de son débit.

On est en train de faire des démarches en ce moment pour obtenir l'autorisation de rejouer la pièce corrigée.

UN INVENTEUR FOU!—Un individu, ayant la mise d'un provincial aisé et paraissant arriver de voyage, parcourait hier soir la rue du Faubourg Saint-Martin et la rue du Temple, et abordait les gardiens de la paix en leur demandant à être conduit sans retard auprès du président de la République, à qui il avait, disait-il, à faire une révélation très importante. On finit par le conduire au poste, puis chez le commissaire de police du quartier.

Là, pressé de questions, il se décida à faire connaître l'objet de ses révélations. Il s'agissait d'éclairer tout Paris au moyen d'un ballon lumineux captif, suspendu à demeure à une hauteur suffisante. De plus, on supprimerait toutes les cheminées; on ferait passer la fumée par des conduits souterrains aboutissant tous à une colossale cheminée élevée sur la butte Montmartre et produisant le tirage nécessaire. De cette façon, on éviterait les incendies, la ville serait chauffée en hiver par les tuyaux, et la suppression des dépenses permettrait de réduire les impôts.

Ses explications présentaient un mélange incohérent d'idées ingénieuses et de divagations paraissant établir que la recherche d'inventions nouvelles lui avait détraqué le cerveau. Il fit connaître qu'il était originaire d'une localité de Lot-et-Garonne, qu'il avait vendu des propriétés et avait apporté dans une valise qu'il tenait, une somme importante, afin d'en commencer l'exécution.

Cet infortuné a été envoyé à la Préfecture, où des mesures seront prises, de concert avec la famille, pour le faire admettre dans une maison de santé.

—Un brigand de mari racontait toutes ses petites fredaines à un célibataire de ses amis, et s'efforçait de lui faire le portrait de sa dernière conquête.

—Une femme délicieuse, disait-il, blonde, avec des yeux noirs, une peau de satin, un port de déesse ...

—Octave Féré est mort à l'âge de soixante ans. Une fluxion de poitrine l'a enlevé en trois jours à sa famille et à ses amis.

Féré avait commencé par être maître d'études dans une pension de Rouen, puis il était entré dans le journalisme. Enfin, après avoir dirigé tant à Rouen qu'à Dieppe diverses feuilles locales, il était venu à Paris chercher fortune dans le roman.

Il publia bientôt, presque coup sur coup, plusieurs romans: *la Vipère noire, les Mystères du Louvre, les Invisibles, les Buveurs d'absinthe, les Agneaux et les Loups*, etc., dans lesquels des situations [illegible] bles se succédaient sans interruption.

Dans ses dernières années surtout il affectait les titres à donner froid dans le dos, tels que *le Crime de l'Etang vert, le Médecin Vampire et le Juge-Mâboule*.

Octave Féré laisse une fille, élève au Conservatoire de musique.

UNE CHANTEUSE BRULÉE.—Grand émoi, avant-hier soir, au café concert Ambiard (19ème arrondissement), à Paris. Il était huit heures et demie. Une jeune chanteuse, Mlle Rosine Bertin, âgée de dix-huit ans, se trouvait sur la scène, lorsque, s'étant trop approchée de la rampe, le feu a pris à ses jupes, et la malheureuse enfant s'est trouvée instantanément enveloppée par les flammes. Malgré la promptitude avec laquelle on s'est précipité à son secours, cette pauvre fille a été horriblement brûlée aux bras et à la poitrine.

Après avoir reçu les premiers soins dans l'établissement, elle a été transportée chez ses parents, rue Rébeval, No 10.

—La *Pall Mall Gazette* a reçu de Bruxelles le télégramme suivant:

Le juge d'instruction a interrogé trois fois Duchesne. Celui-ci persiste dans son refus de nommer la personne qui a dicté la lettre adressée par lui à l'archevêque de Paris, où il offrait d'assassiner M. de Bismarck. On a cité onze témoins.

—On vient de découvrir dans un des faubourgs de Bruxelles un atelier dans lequel on fabriquait exclusivement des étiquettes imitant les étiquettes véritables de vins de Champagne les plus réputés. Ces fausses étiquettes servaient à écouler du champagne d'une qualité très inférieure à celui de la marque réelle.

—Une dépêche de Melbourne annonce la découverte toute récente de riches mines de nickel à la Nouvelle-Calédonie.

LE MAL TÉLÉGRAPHIQUE.—Une bien curieuse révélation a été faite à l'Académie des sciences dans une de ses dernières séances. Elle concerne un mal qu'on appelle le mal télégraphique:

Un médecin, le docteur Onimus, vient en effet d'observer, chez les employés du télégraphe, des phénomènes analogues à ceux connus sous le nom de crampe des écrivains, et que ces employés eux-mêmes ont surnommé le *mal télégraphique*.

Au bout de neuf ans d'emploi, l'un d'entre eux remarqua que les lettres S, représentée par trois points; I, représenté par deux points, et U, représenté par deux points et un trait, n'étaient plus nettement formées par lui.

En même temps, il constata qu'en traçant ces lettres, il éprouvait une certaine raideur, une sorte de crampe dans la main.

Le D, qui se fait par un trait suivi de deux points, était bien mieux représenté que l'F qui se fait inversement par deux points suivis d'un trait.

Voulant continuer ses fonctions, quoi qu'il en fût, cet employé essaya alors de ne se servir que du pouce pour inscrire télégraphiquement ces lettres.

Ce moyen lui réussit d'abord; pendant deux ans, il put facilement expédier ses dépêches; mais au bout de ce temps, le pouce fut pris à son tour.

Il employa alors l'index et le médius; deux mois après, ils étaient pris comme le pouce. Puis il eut recours au poignet, qui finit par se prendre comme les doigts. Lorsqu'il se forçait, toute sa main et son avant-bras étaient subitement affectés de tremblement. Souvent même il eut un peu d'excitation cérébrale et de l'insomnie.

Il paraît que ce cas se reproduit assez fréquemment.

Une enquête va être probablement faite à ce sujet.

UNE MÉPRISE DE DOUANIER.—Une aventure assez plaisante est arrivée le mois dernier au prince Arthur, le troisième fils de la reine Victoria, qui porte le titre de duc de Connaught.

Il traversait la frontière française en revenant d'Italie. Le douanier qui visitait le compartiment des voyageurs avise, à côté du prince, une grande caisse en ferblanc portant en grosses lettres le nom: *Duc de Connaught.*

—Ah! s'écria le douanier, évidemment peu ferré sur l'*Almanach de Gotha* et sur l'orthographe, ah! voilà du cognac!

Le prince ne jugea pas à propos de faire valoir, pour si peu, son nom et ses titres. Il se contenta de répondre en souriant:

—Mon cher monsieur, je vous paie cent mille francs que vous n'en trouverez pas là dedans une goutte de liqueur.

—C'est bon, c'est bon, grommela le douanier, nous la connaissons.

Et il se mit en devoir d'ouvrir la caisse.

Il en sortit un jeune singe, qui, après un instant d'ahurissement, sauta à la figure de l'employé, lui arrachant la casquette qu'il tenait entre les dents, en mangea un morceau, puis, avec une grimace, jeta le reste après le douanier, qui s'enfuyait. La visite ne fut pas poussée plus loin.

—Paris va bientôt posséder une de ces charmantes promenades vitrées qui ont fait de Milan l'une des villes les plus attrayantes de l'Italie. La Galleria Vittorio Emmanuelle, avec son énorme coupole de verre, a excité l'admiration de tous ceux qui ont visité Milan. L'emplacement qu'occupait autrefois le grand Opéra, dans la rue Le Peletier est admirablement situé pour un promenoir de ce genre, et l'édilité a décidé de le consacrer à cet objet. Quoique celle de Milan doive lui servir de modèle, la galerie de la rue Le Peletier sera construite dans des proportions gigantesques, qui dépasseront tout ce qu'on a vu jusqu'ici et en feront certainement une des merveilles de la capitale.

—Le Mikado du Japon a commandé au peintre Ugolini des portraits de grandeur naturelle de tous les souverains de l'Europe, pour orner sa résidence à Tokio. Le Mikado, dit-on, a l'intention de fonder au Japon une école de peinture italienne.

UN VRAI SOLDAT.—Le courriériste de l'*Illustration* rapporte de curieuses anecdotes sur Rostan, le fidèle et légendaire Rostan, l'un des survivants de l'expédition d'Egypte, qui avait été placé par le général Bonaparte à l'Ecole polytechnique en qualité d'adjudant:

Rostan, bien qu'à demi rejeté dans la vie civile, était demeuré le type primordial du soldat, esclave de l'ordre, observateur aveugle de la consigne. Jamais il ne lui arriva d'examiner si une chose était possible, mais bien si on la lui avait ordonnée.

En Syrie, devant Saint-Jean-d'Acre, un aide de camp du général Lasalle dit à Rostan:

—Prends cette échelle, escalade ce mur et débarrasse-nous de ces deux Turcs.

Rostan part; il escalade sans être atteint, une triple décharge; il monte, monte encore et croit toucher le but; mais son échelle est trop courte de six pieds! Que faire? Sa baïonnette et son sabre, enfoncés dans les interstices du revêtement lui servent d'échelons pour se hausser jusqu'au niveau du parapet; oui, mais il n'a plus d'armes! Déjà ses deux ennemis, qui, heureusement, ont épuisé toutes leurs cartouches, lèvent sur sa tête leurs cimeterres et se penchent pour mieux le frapper; Rostan, saisi d'une double inspiration, bondit jusqu'à leur barbe. Il s'y cramponne de ses doigts de fer, se précipite avec eux du haut de l'escarpe dans le fossé, se casse les deux cuisses; et lorsque son capitaine accourt pour le relever, il lui montre les deux Turcs mourants à ses côtés, et dit froidement:

—Mon officier, voilà votre affaire!

A l'Ecole polytechnique, c'est la tradition qui le rapporte, Rostan n'avait pas changé. Les considérations les plus puissantes étaient sans force contre l'inflexibilité des ordres dont l'exécution lui était confiée. Pendant tout le temps qu'il était là, il répétait, chaque matin, invariablement les mêmes paroles:

—Messieurs, vous êtes prévenus qu'il faut que vos baraques soient bien fermées, vos lits bien faits, vos épées dans le fourreau.

—Mais, monsieur Rostan, je n'ai pas de serrure à ma baraque.

—C'est égal, c'est l'ordre.

—Mais, monsieur Rostan, on ne m'a pas encore donné d'épée.

—C'est égal, c'est l'ordre.

La consigne était qu'on ne laissât pénétrer aucune femme dans l'Ecole.

Un jour, la maréchale Lefèvre se présenta pour voir un jeune protégé de son mari, qui était à l'infirmerie.

L'histoire raconte qu'elle avait la langue bien pendue.

Rostan accourut sur le pas de la porte.

—Impossible, madame; l'ordre est formel: les femmes n'entrent pas.

—Mais je suis la duchesse de Dantzig!

—Une duchesse est une femme; les femmes n'entrent pas.

—Mais je vais aller chercher le maréchal Lefèvre, mon mari.

—Allez-y. Le maréchal entrera; c'est un *bon zigue*, c'est un homme; vous, non; les femmes n'entrent pas.

—M. Eugène Mouton publie dans le *Journal officiel* une variété sur l'Université d'Upsal; nous en détachons le passage suivant:

Un chemin de fer conduit en deux heures de Stockholm à Upsal; on peut aussi prendre le bateau à vapeur, qui, tous les jours, fait le service: c'est une charmante excursion sur le lac Mælar. Upsal n'a contre lui que la rigueur de son hiver. Le vent du Nord y fait rage autour de la cathédrale, et ce, avec une persistance si diabolique, qu'on n'a pas cru pouvoir l'expliquer par les seules raisons d'un thermomètre qui descend souvent à 35 degrés au-dessous de zéro, et voici ce qu'on raconte:

Un jour, le Diable et le Vent du Nord voyageant de compagnie, passèrent à Upsal.

—Vent du Nord, mon ami, dit le Diable, attends-moi un peu en te promenant autour de l'église, pendant que je vais faire une petite visite à [illegible] théologiens de l'Université ...

SPECTACLES, BALS, &c.

ACADÉMIE DE MUSIQUE

CIRQUE DE L'AMÉRIQUE DU SUD DE WALTER B. AYMAN.

Avec une troupe de chevaux, chiens et singes savants.

GRAND CONCERT

DONNÉ A LA

Salle Grunewald, rue Baronne,

AU PROFIT

Du Rév. Père ...

Sous le patronage du Très Rév. G. Raymond, vicaire-général, et du Rév. G. Rouxel.

Prix du billet $1.00

Musique d'autrefois et Musique d'aujourd'hui.

A la Salle St-Patrick

AU BÉNÉFICE DE

l'Asile dirigé par les soeurs du Bon Pasteur, (Rue Bienville coin Broad)

LE LUNDI, 17 MAI 1875.

Les portes s'ouvriront à 7 heures.

Le Concert sous la direction du Professeur T. E. Watts.

CONCERT.

GRANDE MATINEE

—A LA—

SALLE GRUNEWALD,

—PAR—

Mme G. BLACHE,

Le Dimanche, 16 Mai 1875.

Avec le concours de quelques uns des principaux amateurs de la ville.

COMITÉ DE RÉCEPTION

G. N. Wharton Esq., Chairman—Louis Tresca Esq.—Armand Capdevielle Esq.—Edgar Dufour Esq.—George Hubbard Esq.—... Esq.—George Mitteberger Esq.—Emile Perrilliat Esq.—Henry Delery Esq.—Edgar Nott Esq.

PROGRAMME.

1ère Partie.

1. Duo de la Fée aux Roses .... Halévy
M. A. Cassard et Mme G. Blache.
2. Grand galop de concert (solo de piano) .... Litz
3. Le Printemps .... Gounod
4. Duo de la Favorite .... Donizetti
M. ... et Mme U. Larrousini.
5. Couplets d'Herculanum .... F. David
Mme G. Blache.
6. Fanchonette .... Clapisson
7. Marie Thérèse .... L. Louis

2de Partie.

1. Grand duo de la Juive .... Halévy
Mme A. Schwartz et G. Blache.
2. Home Sweet Home .... Balfe
3. Air de la Juive .... Halévy
4. Mélodie ....
5. Galathée ....
6. Barcarolle .... Gounod
Mme G. Blache.
7. Quatuor du Stabat Mater .... Rossini

Les portes ouvriront à 11 heures.
Le piano sera tenu par M. Curtier.

TOUTES LES NATIONS EN CONSEIL.

SALLE ST. PATRICK,

31 Mai, 1er, 2, 3 et 4 Juin.

CINQ SOIRÉES AVEC LES REPRÉSENTANTS DU MONDE.

LE PRODUIT DEVANT ÊTRE VERSÉ DANS LA CAISSE DU FONDS DE CONSTRUCTION DE LA PETITE ÉGLISE SUR LA RUE DU CANAL.

La première partie représentera l'AMÉRIQUE.

La seconde partie représentera l'EUROPE.

La troisième partie représentera l'ASIE, l'AFRIQUE et LES ILES.

PROF. PHILIP GREULING, Directeur de la musique.

Prix d'Entrée cinquante cents.

GRAND

VOLKFEST ALLEMAND

—AU BÉNÉFICE DE—

l'Asile des Orphelins Allemands Protestants,

DIMANCHE ET LUNDI, 16 et 17 Mai.

AUX FAIR GROUNDS.

LE FESTIVAL sera inauguré par un GRAND CONCERT, qui commencera dimanche, à midi. L'ouverture formelle aura lieu à 3 heures précises.

Le programme se compose d'un choix de morceaux d'opéras exécutés par un ORCHESTRE DOUBLE; d'une allocution de M. CHAS. F. BUCK; de chants du GERMAN GLEE CLUB, &c., &c.

Une série de JEUX POPULAIRES, sous la direction de M. Louis Stein, commencera à 4 heures.

LADIES' AID ASSOCIATION.

LUNDI, 17 MAI.

Prix du billet cinquante cents. Pour les enfants, gratis.

F. RICKERT, Président.
GEO. STROMEYER, Vice-Président.
ALBERT P. NOLL, Secrétaire.

MEUBLES.

R. M. & B. J.

MONTGOMERY,

Marchands de Meubles,

Bureaux et salles d'encan, au Armory Hall, 37 rue du Camp.

SPECTACLES, BALS, &c.

GRANDE REPRÉSENTATION

—PAR LE—

Crescent City Relief Association

—ET LA—

BATTERIE A,

—AU—

THEATRE DES VARIETES,

—LE—

20 MAI, 1875.

Grande Représentation variée, JEUDI SOIR, 20 MAI 1875.

—AU PROFIT DU—

Crescent City Relief Association

—ET LA—

Batterie A, Artillerie de la Louisiane.

LE O. D. B.

LA VIE D'UN SOLDAT.

Célébration du 4 Juillet

—ET—

GRAND FEU D'ARTIFICE.

Par la Société de Bienfaisance des

Commis de la Louisiane.

Second Grand Pique-Nique

—DONNÉ PAR—

Mississippi No 2 et St-Bernard No 1

AUX FAIR GROUNDS,

LE DIMANCHE, le 23 MAI 1875.

PROGRAMME.

PARTIE DE BASE BALL.

R. E. LEE.

Restaurants, Hôtels, &c.

RESTAURANT TRISCONI,

Salons Particuliers.

OUVERTURE DU

RESTAURANT et HOTEL,

De Joseph Pagteau,

Le 1er mai 1875,

A EST-PASCAGOULA, MISS.

ST-JULIEN HOTEL,

No 4 & 6, WASHINGTON PLACE,

En face de New York Hotel,

NEW YORK.

TABLE FRANÇAISE.

Restaurant des Quatre-Saisons.

Commercial Restaurant.

MM. GERMAIN & AUGUSTE,

Ferme à Vendre.

LOTERIES.

OCCASION RARE.

COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE LA LOUISIANE

Le SAMEDI,

25 Décembre 1875,

UN GRAND TIRAGE EN OR.

Gros lot - $100,000!

Un lot à chaque six billets!

3580 LOTS,

Le tout s'élevant à plus de

UN DEMI-MILLION EN OR!

Grand Concert Promenade

VOYEZ LE PLAN!

PLAN EXTRAORDINAIRE!

20,000 BILLETS A $50.

Remarquez et souvenez-vous

Qu'au grand tirage en or,

Du 25 décembre 1875,

TOUS LES BILLETS

SONT

Vendus pour des greenbacks

TOUS LES LOTS

SONT

Payés en Or.

Compagnie de la Loterie de la Louisiane

MAGNIFIQUES

MEUBLES

—DE—

Chambres à Coucher

EN BOIS DE ROSE,

—CHEZ—

JOSEPH B. HUBBARD.

Grand Assortiment

—DE—

ARMOIRES A GLACES,

SIMPLES ET DOUBLES.

MEUBLES RICHES

De Chambres à Coucher en Acajou

—CHEZ—

JOS. B. HUBBARD,

Remparts et Perdido

M. HUBBARD

Beaux Meubles de Chambres à Coucher en Chêne,

—CHEZ—

JOS. B. HUBBARD.

GRAND CHOIX DE

MEUBLES DE SALON,

Meubles de Chambres à Coucher

En Noyer artistement sculptés

—CHEZ—

JOS. B. HUBBARD.

M. HUBBARD

Meubles de Salle à Manger

BIBLIOTHEQUE,

AUSSI;

Meubles Simples

Pour la Ville et la Campagne.

Avec Garantie Supérieure

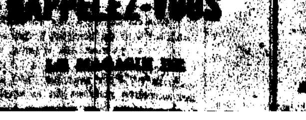

RAPPELEZ-VOUS

PAR E. ROGERS & CO.

PAR N. W. NEWMAN.

PAR D. E. MORPHY.

PAR PLACIDE J. SPEAR.

Chaussures.

ERNEST CABAUD,

LE MAGASIN ROUGE

M. LION,

PIERRE PAVIA,

AU SINGE

QUI VISSE.

SOULIERS DE BLADON.

PRINTING

EUREKA OFFICE

NATCHEZ STREET

Maison établie en 1836.

CASSIDY & MILLER,

Voiliers.

J. A. LACROIX,

PAR MARKS & CO.

PAR C. E. GIRARDEY.

BALANCES DE FAIRBANKS,

Balances de Fairbanks, pour le Coton;

Pharmacie E. Delery,

Collège Commercial de Dolbear

PROFESSEUR LENORMAND